



## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

### ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS / VACANCES SCOLAIRES

#### ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Maison de la Petite Enfance Rue Allanic 35720 MESNIL ROC'H

#### L'accueil de loisirs est ouvert :

- Les mercredis : du 2 Septembre 2021 au 6 juillet 2022
- Pendant les vacances scolaires :

#### Dates d'ouvertures

- Vacances de Noël du 20/12 au 31/12/2021—Dates d'ouverture à définir
- Vacances d'hiver du 7/02 au 18/02/2022
- Vacances de Printemps du 11/04 au 22/04/2022
- Vacances d'été du 07/07 au 29/07 et du 15 au 31/08/2022
- Vacances d'Automne du 25/10 au 5/11/2021

*Sous réserve de modifications du calendrier scolaire*

#### Vous pouvez joindre :

**Manon GILCART** Directrice de l'accueil de loisirs - Tél 07 57 49 18 55

**Sarah JAMET** Adjointe de l'accueil de loisirs—Tél : 07 78 97 33 09

Accueil de loisirs 02 99 73 91 89

[accueildeloisirs.mesnilroch@ufcv.fr](mailto:accueildeloisirs.mesnilroch@ufcv.fr)

**Vanessa CROIZE** Coordinatrice administrative :

Tél 02 23 42 35 05

[vanessa.croize@ufcv.fr](mailto:vanessa.croize@ufcv.fr)

**Anne RONCEAU** Responsable Animation Territoriale

Ufcv Bretagne Immeuble Le Quadri

47 Avenue des Pays-Bas

35200 RENNES

Site internet : <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-plesguen/>

## L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 ans à 12 ans

Les enfants peuvent être accueillis les **mercredis** et les **vacances scolaires** en journée ou ½ journée avec ou sans repas (la consommation du repas uniquement n'est pas possible) :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h00 :

- Le matin : Arrivée entre 7h30 et 9h30
- Le midi : Départ ou arrivée à 11h45 ou entre 13h15 et 14h
- Le soir : Départ entre 16h30 et 19h00

**En dehors des horaires d'accueil aucun enfant ne pourra quitter la structure.**

**Les repas devront être réservés 8 jours avant** (cf règlement intérieur)

**Possibilité d'annuler 3 jours ouvrés avant la date soit le vendredi soir pour le mercredi suivant.**

**Tous repas réservés et non pris seront facturés.**

## Tarifs 2022

**Frais de dossier (Année scolaire) :** 9 € 30 pour un enfant

13 € 40 pour 2 enfants et plus

Tarifs Communes	Journée	1/2 journée	Repas
< ou = à 400 €	5.01 €	3.41 €	3.53 €
De 401 € à 800 €	7.84 €	5.34 €	
De 800 € à 1200 €	8.79 €	5.98 €	
De 1200 € à 1600 €	11.29 €	7.67 €	
De 1600 € à 2000 €	12.34 €	8.38 €	
> à 2000 €	13.38 €	9.09 €	
Ressources non connues	13.38 €	9.09 €	

Tarifs Hors Communes	Journée	1/2 journée	Repas
< ou = à 400 €	21.52 €	15.24 €	3.53 €
De 401 € à 800 €	24.35 €	17.17 €	
De 800 € à 1200 €	25.30 €	17.81 €	
De 1200 € à 1600 €	27.80 €	19.50 €	
De 1600 € à 2000 €	28.85 €	20.21 €	
> à 2000 €	29.89 €	20.92 €	
Ressources non connues	29.89 €	20.92 €	

\* Hors commune sauf, Meillac, Plesder, Les Champ Géraux